



Politique en

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

de la Vallée-de-l'Or

TABLE DES MATIÈRES



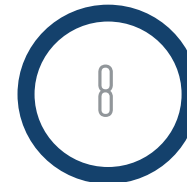
S'engager pour
demain



La Vallée-de-l'Or



Mise en contexte



Cadre de
référence



Priorités
et orientations



Mise en oeuvre
et suivi

Adoptée le 17 mai 2017, résolution # 152-05-17

Une version électronique de ce document est disponible sur le site Internet de la MRC de La Vallée-de-l'Or au www.mrcvo.qc.ca.

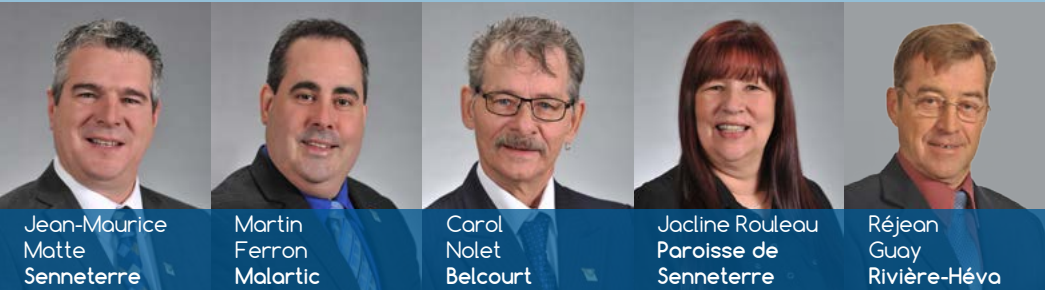
Note : La forme masculine est généralement utilisée, dans le but d'alléger le texte et comprend la forme féminine sans aucun objectif discriminatoire.

Tous droits réservés @ MRCVO



S'ENGAGER POUR DEMAIN

LA VALLÉE-DE-L'OR



Porte d'entrée de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC de La Vallée-de-l'Or est un vaste territoire de 27 356,04 km² regroupant 6 municipalités et 2 communautés autochtones. Les municipalités de Belcourt, Malartic, Paroisse de Senneterre, Rivière-Héva, Senneterre, Val-d'Or et les communautés de Kitcisakik et de Lac-Simon regroupaient en 2016, 43 921 habitants. La vision territoriale de la MRCVO se caractérise par l'interrelation entre elles.

Afin de mieux comprendre le contexte qui a mené à l'élaboration de la Politique en développement social, voici quelques défis présentés dans le portrait de la Vallée-de-l'Or.



Il me fait plaisir, au nom de mes collègues maires, de vous présenter la première Politique en développement social de la Vallée-de-l'Or.

Cette politique est le fruit d'un travail mené en concertation avec différents acteurs du milieu. Elle vient déterminer les grandes priorités et les principes généraux qui guideront les actions futures en développement social. Son objectif étant de partager une vision concertée pour le territoire de la MRC.

C'est ainsi, qu'au printemps 2016, les élus votaient une résolution pour la mise en place d'un comité aviseur en développement social. De cette façon, la MRC répondait positivement à la demande du milieu en assumant son leadership pour l'élaboration de la Politique en développement social.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité aviseur qui ont guidé la démarche jusqu'à l'adoption de la politique ainsi que la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour son soutien dans la démarche. Je souligne également l'implication du monde municipal, des gens d'affaires, des organismes communautaires, parapublics et publics. La participation d'environ 300 personnes dans les différentes étapes de consultation confirme également l'intérêt de la population pour cette politique.

Dans les prochains mois, un plan d'action sera mis de l'avant. Il traduira la réflexion et les orientations qui sont présentées dans la Politique en développement social.

C'est maintenant à nous tous, chacun dans nos secteurs d'activités respectifs, de mettre l'épaulé à la roue pour construire ensemble un territoire à l'image de nos aspirations.

Pierre Corbeil, préfet



Source: L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

MISE EN CONTEXTE

Historique

En 2000, la Table de concertation intersectorielle jeunesse (TCIJ) voyait le jour et permettait une première mobilisation de différents partenaires pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la Vallée-de-l'Or. Afin de bien cerner les problématiques de l'époque, une des premières actions a été de mener une étude sur le capital social des jeunes. Les résultats de cette étude ont provoqué une grande mobilisation. Ce sont alors plus de 76 partenaires qui signaient l'engagement pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

En 2013, le Comité des directions générales de la TCIJ devient le Regroupement des directions générales pour le développement social de la Vallée-de-l'Or (RDGDS). Ce comité avait pour mission de maintenir, de développer et de partager entre les partenaires, une compréhension et une vision communes des conditions de vie de la population de la MRC, par une action concertée, engagée, créatrice et appropriée. L'objectif était de voir au-delà de la jeunesse. C'est à ce moment que débutent les premières actions en développement social avec le soutien du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

2015 sera une année de transition, puisque de nombreuses organisations voient leur financement affecté et leur mission changée. C'est également la fin du FQIS et de la permanence partagée du RDGDS et de la TCIJ.

Le RDGDS poursuit ses démarches et en mars 2016 va à la rencontre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui devient rapidement une source d'inspiration et un soutien auprès des élus.

Le 7 avril 2016, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or mandatait un comité aviseur afin de l'accompagner dans une démarche d'élaboration et de mise en place d'une politique en développement social. Cette première résolution marquait le début officiel de la démarche.

Rôle du comité aviseur

Le comité aviseur avait pour mandat de guider le conseil des maires pour l'élaboration et la mise en place d'une politique en développement social, sur les orientations et les actions les plus porteuses à cet égard. Le comité avait également un rôle conseil dans l'ébauche du plan d'action.

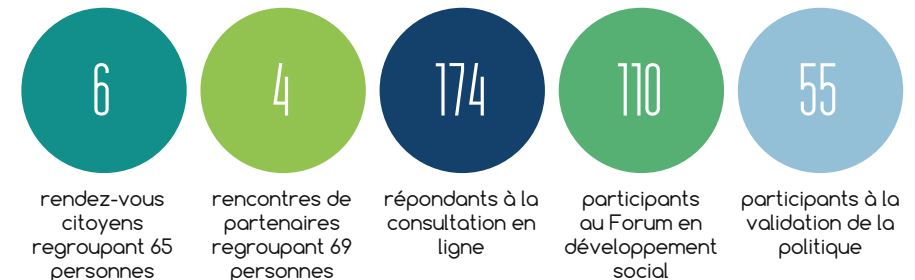
Précisément, son rôle était de :

- Faire le choix du processus d'élaboration.
- Soutenir la démarche d'élaboration.
- Participer à la conception et à la mobilisation.
- Participer au choix des priorités et orientations à l'aide des partenaires.
- Élaborer la politique finale et la valider auprès des partenaires.
- Recommander la politique au conseil des maires.
- Recommander la structure de mise en œuvre et de suivi du plan d'action.

Partenaires et citoyens au cœur de la démarche

Dès le début des travaux, le comité aviseur souhaitait que cette démarche soit inclusive et trouvait important d'assurer un espace de partage avec le plus grand nombre de citoyens et d'intervenants.

Pour ce faire, à l'automne 2016, une tournée du territoire est organisée afin de rencontrer les citoyens et les partenaires. Le résultat des consultations devient la base de travail du comité. Le 23 février 2017, un forum en développement social est organisé afin de déterminer les priorités et ainsi mettre les bases de la politique. Par la suite, une version préliminaire de la politique est présentée en mars 2017 à l'ensemble des participants afin de recueillir leurs commentaires.



Au fil de la démarche, ce sont près de 300 personnes qui ont participé. Celles-ci provenaient de l'ensemble du territoire, incluant des citoyens, des intervenants et des directions d'organisations publiques et parapubliques, d'organismes communautaires et d'élus municipaux. La Politique en développement social adoptée par le conseil des maires, le 17 mai 2017 est le fruit de l'ensemble de ces réflexions et de ces échanges.



CADRE DE RÉFÉRENCE

Définition du développement social

Parce qu'il existe une multitude de définitions possibles, le comité aviseur a choisi une définition inspirée fortement de celle utilisée par l'ONU, tout en y ajoutant une touche particulière.

Vision

La vision représente l'image de notre avenir, c'est notre but à atteindre.

Mission

La mission est la raison d'être de la politique.



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la qualité de vie est proche du terme « bien-être ». Cette préoccupation centrale prend en compte divers paramètres socio-économiques.

Le développement social est une approche intégrée et concertée de développement favorisant la mise en place de moyens permettant aux citoyens et aux acteurs du territoire, d'améliorer la qualité de vie et de participer pleinement à la vitalité et au dynamisme de la société.

Le développement social est indissociable de son caractère culturel, écologique, économique, éducationnel et politique.

La Vallée-de-l'Or est un milieu de vie de qualité où toutes les conditions favorables sont réunies et permettent l'épanouissement, l'inclusion, la collaboration, l'ouverture et la participation de tous et de toutes à son développement.

Promouvoir et engager le milieu dans une vision durable et concertée du développement social en soutenant localement et territorialement les actions de la population, des organisations et des instances dans l'amélioration de la qualité de vie.

Fondements

Les fondements regroupent les principes et les valeurs sur lesquels s'appuie l'ensemble de la politique et qui guideront les actions en développement social pour la Vallée-de-l'Or. Les fondements sont des éléments transversaux, inclus dans toutes les orientations et les actions.



Développement durable

Les orientations et les actions doivent répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Elles doivent avoir le plus grand impact positif sur les dimensions environnementales, sociales et économiques.



Créativité dans l'action

Les orientations et les actions doivent être novatrices. C'est le moment de faire autrement, d'imaginer, d'innover et de proposer des solutions originales aux défis sociaux de la Vallée-de-l'Or. Il est aussi important de laisser la place aux initiatives issues de la communauté.



Développement territorial et local

Les orientations et les actions doivent prendre en compte les besoins de l'ensemble de la Vallée-de-l'Or et les particularités de chaque milieu. Certaines actions seront à portée territoriale (MRC), d'autres seront locales et spécifiques pour Belcourt, Kitcisakik, Lac-Simon, Malartic, Paroisse de Senneterre, Rivière-Héva, Senneterre et Val-d'Or.



Participation citoyenne

La démarche en développement social se doit d'être ouverte à la population. Les citoyens doivent pouvoir prendre part aux décisions portant sur les orientations et les actions en lien avec l'amélioration de leur milieu de vie.



Engagement des partenaires

Les orientations et les actions doivent être construites avec le plus grand nombre d'acteurs (population, organismes, institutions, élus) et de secteurs différents afin de mettre le bien-être collectif de l'avant. Les partenaires s'engagent dans l'action et sont responsables collectivement des résultats obtenus. Dans le cadre de la politique, le partenariat implique l'adhésion, la mobilisation, la connaissance, la reconnaissance, la complémentarité, la cohésion, l'entraide et la concertation.



PRIORITÉS ET ORIENTATIONS

L'intervention en développement social dans la Vallée-de-l'Or est partagée en trois priorités. Celles-ci sont des thèmes majeurs, incontournables pour l'amélioration des conditions de vie.



Les priorités sont déclinées en orientations qui précisent les dimensions de l'intervention, et ce, sur le long terme. Le plan d'action viendra préciser les orientations en objectifs et en actions concrètes, réalistes et mesurables, tout en respectant la diversité des communautés de notre territoire.

10



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences est une base nécessaire et essentielle pour tous et toutes quels que soient l'âge et le lieu de résidence. Pour ce faire, les partenaires de la Vallée-de-l'Or misent sur le développement du savoir, savoir-faire et savoir-être de la population.

Orientations

- 1 Agir précocement, auprès des enfants et leur famille, pour assurer une entrée scolaire réussie.
- 2 Valoriser, promouvoir et soutenir l'éducation partout sur le territoire afin de développer le plein potentiel des citoyens et des citoyennes.
- 3 Soutenir l'apprentissage et la formation quels que soient l'âge et le milieu afin d'avoir une main-d'oeuvre compétente et qualifiée.

Le savoir concerne l'ensemble des connaissances, des apprentissages académiques ou non.

Le savoir-être concerne les comportements, les valeurs et les attitudes utiles au fonctionnement en société.

Le savoir-faire concerne la mise en oeuvre des habiletés que l'on peut mettre en pratique.

JUSTICE SOCIALE

La justice sociale vise à l'égalité des droits, et conçoit la nécessité d'une solidarité collective, d'une société inclusive et équitable dans la Vallée-de-l'Or. Pour un développement social réussi, il est important de travailler tous ensemble, avec et pour les différentes clientèles.

Orientations

- 4 Réduire les inégalités sociales sur le territoire de la Vallée-de-l'Or en travaillant à ce que les citoyens et les citoyennes puissent avoir les outils pour développer leur potentiel.
- 5 Assurer un accès aux services afin de répondre aux besoins de la population.
- 6 Connaître les enjeux et sensibiliser la population face aux préjugés envers les personnes à risque, vulnérables ou en situation de pauvreté.

La pauvreté est un terme caractérisant la situation d'un individu, d'un groupe de personnes ou d'une société qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour lui permettre de satisfaire ses besoins fondamentaux et de se développer normalement.

MILIEU DE VIE

Assurer aux citoyens et aux citoyennes de la Vallée-de-l'Or, un milieu de vie sain et dynamique, propice à la création de liens, respectueux des différences et des cultures.

Orientations

- 7 Travailler à une meilleure cohabitation.
- 8 Resserrer le tissu social.
- 9 Améliorer le sentiment d'appartenance et de fierté.
- 10 Favoriser la mise en place et optimiser les environnements favorables à la qualité de vie.

La cohésion sociale favorise l'intégration des individus, leur attachement au groupe et leur participation à la vie sociale. Les membres partagent ainsi un même ensemble de valeurs et de règles de vie acceptées par tous et par toutes.

MISE EN OEUVRE ET SUIVI

La mise en application de la Politique en développement social est l'affaire de nombreux intervenants et partenaires, que ce soit à l'étape de la conception, de la mise en place ou de la réalisation des actions. Pour ce faire, un plan d'action, un comité de suivi et un engagement formel des partenaires seront mis en place afin de faire vivre la politique.

Le plan d'action et l'engagement des partenaires

L'objectif du plan d'action est de rendre concrètes les priorités à travailler par l'élaboration d'objectifs, de moyens, de partenaires responsables et de résultats souhaités. Le plan d'action sera suivi annuellement par le comité de suivi et l'ensemble des partenaires de la démarche. Puisque le partenariat est au cœur de la démarche, les participants seront également impliqués, par des comités de travail, dans l'élaboration et l'évaluation du plan d'action. Les partenaires s'engageront dans l'action et seront responsables collectivement des résultats obtenus.

Le comité de suivi

Il agira à titre de vigie. Le comité de suivi est nommé par le conseil des maires de la MRC et doit faire état périodiquement de l'avancement des travaux. Plus précisément, son rôle est :

- De s'assurer de l'évolution des actions en lien avec les enjeux.
- De faire le suivi de l'engagement des partenaires à la démarche et de s'assurer de la collaboration des partenaires.
- D'assurer une communication et un partage d'informations avec les différents partenaires et intervenants en plus d'être le lien avec les innovations des milieux.
- De diffuser annuellement les actions réalisées dans le cadre de la politique et du plan d'action.

La politique sera revue périodiquement, au plus tard, 10 ans après son adoption, afin de prendre en compte les résultats obtenus et les nouvelles réalités du territoire. L'objectif étant que la politique demeure pertinente pour l'ensemble de la Vallée-de-l'Or.

La Politique en développement social est l'aboutissement d'une démarche de consultation ouverte et d'un grand travail de collaboration. La Politique en développement social de la Vallée-de-l'Or a été adoptée le 17 mai 2017 par le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

MERCI à toutes les personnes qui ont initié la démarche et qui ont mis le développement social au cœur des préoccupations.

MERCI à tous les gens qui ont contribué, de près ou de loin, au développement social de la Vallée-de-l'Or.

MERCI aux élus de la MRCVO pour leur leadership.

MERCI au comité aviseur, responsable de l'élaboration de la politique pour leur soutien et leur engagement.

Mme Christine Duchesneau

Directrice des Centres locaux d'emploi de Val-d'Or et de Senneterre

Mme Johanne Fournier

Directrice générale de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Mme Mélanie Racette

Directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est

M. Bruno Beaulieu

Sergent, directeur adjoint, poste de police communautaire mixte autochtone de la Sûreté du Québec

M. Louis Bourget

Directeur général de la MRC de La Vallée-de-l'Or

M. Sylvain Plouffe

Directeur général adjoint du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Vincent Rousson

Directeur du Campus de Val-d'Or - Centre d'études supérieures Lucien-Cliche

Recherche et rédaction
Lisyane Morin, MRCVO

Collaboration à la publication
Caroline d'Astous, MRCVO

Correction d'épreuve
Nicole Durocher, MRCVO

Conception graphique et infographie
Caroline Trudel, CET Création

Impression
Imprimerie Copie Tech



Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est, Crédit Marie-Claude Robert



MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

42, place Hammond
Val-d'Or (Québec) J9P 3A9

Téléphone : 819 825-7733
Courriel : info@mrcvo.qc.ca

www.mrcvo.qc.ca

